



© Josh Estey/CARE

#SheLeadsInCrisis

PLACER LA JUSTICE DE GENRE AU CŒUR DE LA RÉPONSE MONDIALE À LA CRISE CLIMATIQUE

La double injustice des inégalités de genre et du changement climatique

La moitié la plus pauvre de la population mondiale, 3,5 milliards de personnes, n'est responsable que de 10% des émissions globales de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique. À l'inverse, les 10% les plus riches sont responsables d'environ la moitié des émissions mondiales¹. Et pourtant, les pays en développement sont les plus touchés dans la mesure où ils supportent déjà 80% des coûts liés aux impacts du changement climatique² : insécurité alimentaire, mouvements migrations forcés, dégâts sur les propriétés et les avoirs productifs et diminution des moyens d'existence. Les populations les plus pauvres ont aussi le moins de ressources pour faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la montée du niveau des mers et à la diminution de la production alimentaire. La crise du Covid 19 est un rappel salutaire que renforcer la résilience des populations avant qu'une crise ne frappe permet de sauver plus de vies et de limiter le recours à des réponses humanitaires trop onéreuses.

Les inégalités de genre constituent une injustice sociale bien ancrée à travers la vaste majorité des sociétés. Des différences d'opportunités en matière d'éducation et d'emploi ; d'accès, d'utilisation et de contrôle des ressources ; et de participation aux prises de décisions continuent d'exister entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons. À ce jour, aucun pays n'a atteint l'égalité des genres.

Le changement climatique affecte différemment les individus selon leur genre – Les faits

- En 2018, la faim dans le monde a augmenté pour la troisième année consécutive, touchant 821 millions de personnes³. Elle est particulièrement notable dans les pays dont l'économie repose massivement sur la production agricole et dépend fortement de la pluviométrie ou qui souffrent de sécheresses. Lorsque la nourriture vient à manquer, ce sont les femmes et les filles qui en souffrent le plus car elles sont généralement les dernières à manger. Dans les zones rurales, le fardeau des femmes ne fait que s'alourdir car le changement climatique réduit leurs moyens d'existence.
- En moyenne, 26 millions de personnes sont déplacées chaque année à cause des catastrophes naturelles comme les inondations et les tempêtes. Chaque seconde, une personne est forcée de fuir son foyer⁴. **80% des personnes déplacées en raison du changement climatique sont des femmes⁵.**
- Lors d'une catastrophe naturelle, les femmes et les enfants ont 14 fois plus de risques de mourir que les hommes⁶. En 2014, 96% des victimes des inondations aux Îles Salomon étaient des femmes et des enfants⁷.
- En 2015, les femmes représentaient moins de 30% des membres des organes nationaux et internationaux de négociations sur le climat⁸.
- **Seulement 0,01% des financements mondiaux sont alloués à des projets qui luttent à la fois contre le changement climatique et en faveur des droits des femmes⁹.**

La double injustice est que les inégalités de genre sont étroitement liées à la répartition inégale des causes et des conséquences du changement climatique sur les populations les plus pauvres, bien qu'elles semblent très éloignées des émissions de gaz à effet de serre qui en sont à l'origine. Les impacts du changement climatique diffèrent en fonction du genre des individus. Les femmes et les filles sont plus vulnérables aux impacts climatiques que les hommes en raison de trois facteurs :

- 1. La crise climatique creuse les inégalités de genre et empêche d'atteindre la justice de genre.** Un effet collatéral du changement climatique est l'abandon de l'école par les enfants, surtout les filles, pour aider leurs familles à accomplir les tâches domestiques de plus en plus lourdes. Par ailleurs, lorsque les revenus agricoles d'une famille s'effondrent à cause des sécheresses ou des inondations, les parents ne peuvent plus payer les frais de scolarité et choisissent donc de marier leurs filles plus tôt pour avoir une bouche de moins à nourrir.
- 2. Les normes et barrières sociales et culturelles impliquent que les femmes ont moins de chance de participer aux prises de décisions sur comment faire face au changement climatique.** Au sein des foyers et des communautés, ce sont habituellement les hommes qui décident comment utiliser et répartir les revenus, les avoirs productifs et le temps, sans inclure les femmes ni leur donner l'espace pour faire valoir leurs besoins et leurs priorités. Les femmes ont également moins l'opportunité d'avoir accès aux ressources et de les contrôler, alors qu'elles en ont besoin pour se préparer et s'adapter au changement climatique, rebondir suite aux chocs climatiques et transformer leurs modes de vie. Dans de nombreux contextes, les hommes possèdent les ressources financières, naturelles et du foyer et prennent toutes les décisions. Les femmes, quant à elles, voient leur engagement dans la vie publique très limité du fait de leurs rôles et responsabilités (par exemple, elles ne peuvent pas assister aux réunions de la communauté parce qu'elles s'occupent des enfants).
- 3. Dans les pays les plus pauvres, les femmes et les filles assurent la plus grande partie de l'agriculture de subsistance et de l'approvisionnement de leur foyer en nourriture, eau et combustible, de plus en plus rares à cause du changement climatique.** 80% des femmes actives dans les pays les moins développés dépendent de l'agriculture comme principale source de subsistance. En Afrique, les femmes produisent environ 70% de la nourriture tandis qu'en Asie, elles sont à l'origine de 70% de la production de riz. Les femmes sont un pilier de la sécurité alimentaire de continents entiers. C'est pourquoi il est essentiel de renforcer leur capacité productive pour les aider à répondre à

l'insécurité alimentaire supplémentaire que la crise du Covid 19 va probablement engendrer. Comme elles ne disposent généralement pas des ressources financières nécessaires pour installer des systèmes d'irrigation, les agricultrices sont très dépendantes de la pluie pour leurs récoltes. Quand la pluie se fait rare, les familles ont moins de nourriture et d'argent, et les femmes ont tendance à se priver de nourriture pour leurs enfants. Avec des ressources en eau de plus en plus menacées par le changement climatique, les femmes doivent faire des trajets plus longs pour trouver de l'eau potable.

Les femmes, actrices-clé de la justice climatique

Les femmes jouent un rôle central dans la réponse à la crise climatique en renforçant la résilience de leurs communautés aux chocs et stress climatiques à l'aide de solutions créatives et efficaces. Reconnaître, valoriser et soutenir davantage leurs compétences et savoir-faire est essentiel. Les associations de défense des droits des femmes ont beaucoup de mal à accéder aux financements climatiques. Il est donc nécessaire de simplifier les critères d'allocation de financement pour que ces organisations puissent développer et reproduire les projets pilotes réussis. Augmenter la participation et la capacité d'influence des femmes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des réponses à la crise climatique est une condition sine qua non pour que les politiques engagées réduisent à la fois les risques liés au changement climatique et les obstacles à l'égalité, permettant aux populations affectées de rebondir durablement et d'atteindre la justice sociale. La participation pleine et entière des femmes aux prises de décisions et négociations sur le climat doit augmenter aux niveaux national et international. Pour cela, il faut veiller à garantir la parité femmes-hommes et à accroître le nombre de femmes occupant des postes à responsabilités dans les délégations gouvernementales (aux COP par exemple) ; ainsi qu'à consulter et associer les organisations de défense des droits des femmes, en première ligne dans la crise climatique, aux plans de réponse climatique.

Du Pérou au Vietnam, en passant par le Mali et le Vanuatu, l'expérience programmatique de CARE a prouvé que placer les communautés – particulièrement les populations marginalisées comme les femmes et les communautés autochtones – au centre des actions d'adaptation et de réduction des risques de catastrophes permet de renforcer durablement leurs capacités à faire face aux chocs climatiques et à atteindre la justice sociale. Au Mali par exemple, les femmes vivant en zones rurales sont confrontées à des obstacles qui les empêchent d'évoluer : impossibilité de générer leurs propres revenus ; charge de

travail élevée ; faible participation aux prises de décisions ; et accès limité à la propriété terrienne. Pour résoudre ces problèmes, le projet « Harande » de CARE a mis en place des activités s'attaquant aux inégalités femmes-hommes, qui ont produit des changements notables au niveau des foyers et des communautés. Les femmes ont gagné en autonomie et peuvent désormais posséder, cultiver et assurer la gestion de leurs propres terres grâce aux fermes-écoles qui leur ont enseigné des techniques agricoles durables et de gestion de leur exploitation.

CARE appelle à une action climatique intégrant pleinement le genre

Le changement climatique menace de faire basculer 100 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici 2030¹⁰, mettant en péril des décennies de progrès sociaux et économiques. Les conséquences humanitaires du changement climatique ne feront que s'aggraver si le réchauffement climatique dépasse 1,5°C, la limite que les dirigeants.e.s du monde entier se sont fixé.e.s dans le cadre de l'Accord de Paris en 2015.

En 2020, les pays réviseront leur Contributions déterminées au niveau national (CDN), les plans d'action nationaux établis dans le cadre de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Ce calendrier reste d'actualité malgré le report de la COP26 à 2021 et la crise du Covid 19. Les engagements climatiques actuels des États ne sont pas à la hauteur et placent le monde sur une trajectoire de réchauffement de +3°C à +4°C au-dessus des niveaux préindustriels, avec des effets dévastateurs¹¹. Le monde ne peut pas se permettre de fermer les yeux sur la gravité de la crise climatique plus longtemps, ni ignorer les conséquences à court et long-terme de la crise du Covid 19. Il

est essentiel que la réponse soit à la hauteur de ces enjeux et place les individus, notamment les populations marginalisées comme les femmes et les communautés autochtones, au centre des politiques et mesures climatiques. La bonne nouvelle est que cette démarche, qui inclut la réponse à la crise du Covid 19 et les mesures post crise, a le potentiel de générer des bénéfices socio-économiques considérables tels qu'un environnement plus sûr, un air plus sain, une réduction de la pauvreté et davantage d'égalité.

Afin de s'attaquer à l'urgence climatique et d'atteindre l'égalité des genres, CARE International appelle instamment à ce que :

- 1. Tous les gouvernements soumettent des Contributions déterminées au niveau national beaucoup plus ambitieuses en 2020, en adéquation avec la limite de 1,5°C.** De nombreuses solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme les énergies renouvelables, sont aujourd'hui beaucoup plus abordables et disponibles qu'il y a cinq ans lors de l'adoption de l'Accord de Paris. Les gouvernements doivent promouvoir ces solutions dans leurs CDN révisées et s'engager à réduire au moins de moitié les émissions mondiales d'ici 2030. Malheureusement, les CDN actuelles des premières puissances mondiales sont très insuffisantes et nous placent sur une trajectoire de réchauffement de +3°C. Les CDN doivent inclure l'utilisation de solutions fondées sur la nature visant à protéger et gérer de manière durable des écosystèmes naturels et la biodiversité, pour à la fois réduire les émissions et renforcer l'adaptation au changement climatique. Les programmes et mesures de relance économique en réponse au Covid 19 doivent être cohérents avec les objectifs de l'Accord de Paris et sont l'occasion de contribuer à un modèle de résilience bas carbone. Lors de la révision de leurs CDN, les gouvernements doivent s'assurer d'impliquer pleinement toutes les parties prenantes, y compris les femmes et filles.



2. **Les pays développés augmentent les financements publics pour l'action climatique destinés aux pays en développement en s'assurant qu'au moins 50% de ces investissements soient consacrés à l'adaptation.** Dans de nombreux pays et communautés insuffisamment préparés à faire face aux conséquences néfastes de la crise climatique, les populations pauvres et marginalisées sont particulièrement vulnérables. Elles subissent déjà des pertes humaines et culturelles, ainsi que des difficultés économiques et sociales. En l'absence d'effort d'adaptation, le changement climatique pourrait réduire les rendements de l'agriculture mondiale de 30% d'ici 2050¹², affectant le plus 500 millions de petites exploitations agricoles. La Commission globale sur l'adaptation estime qu'investir 1,8 mille milliards de dollars américains entre 2020 et 2030 dans des systèmes d'alerte précoce, des infrastructures résistantes au changement climatique, une agriculture adaptée aux zones arides, la protection des mangroves et la construction de systèmes d'approvisionnement en eau plus résilients, pourrait générer 7,1 mille milliards de dollars américains de bénéfices nets totaux. Lors de la COP15 à Copenhague, il y a plus de dix ans, les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars américains par an d'ici 2020 pour aider les pays en développement à faire face aux impacts du changement climatique, en assurant un équilibre entre fonds pour l'adaptation et l'atténuation. En dépit de cela, les financements publics dédiés à l'action climatique provenant des pays développés et à destination des pays en développement demeure cruellement insuffisant. Le montant total s'élevait à 54,5 milliards de dollars américains en 2017¹³, dont moins de 20% étaient fléchés vers des actions d'adaptation. Par ailleurs, de nouvelles sources de financement innovant, comme des taxes sur l'extraction des énergies fossiles et les émissions du secteur de l'aviation, devraient être mises en place pour augmenter les financements alloués par les pays développés.

3. **Les pays développés augmentent leur soutien financier en faveur d'une action climatique intégrant pleinement le genre en s'assurant qu'au moins 85% du financement de l'adaptation au changement climatique vise également à promouvoir l'égalité des genres (selon les marqueurs de l'OCDE¹⁴).** Amplifier et accélérer l'action climatique nécessite de flécher les financements dans la bonne direction. Les pays développés doivent continuer d'augmenter leurs financements en faveur de la réduction des émissions, de l'adaptation et de la réponse aux pertes et dommages au-delà de l'échéance actuelle de 2020, en s'assurant que les actions soutenues s'attaquent simultanément aux inégalités de genre et au changement climatique, notamment celles mises en œuvre par des organisations locales par des femmes. Étant donné leur rôle fondamental dans les réponses locales à la crise climatique, les organisations de défense des droits des femmes et celles dirigées par des femmes doivent absolument être pourvues des ressources nécessaires pour mener à bien leur action.

4. **Les gouvernements, aux niveaux local, national et international, veillent à la participation systématique des femmes et des filles à la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de politiques publiques et mesures plus ambitieuses en matière de lutte contre le changement climatique.** Les politiques climatiques et de réduction des risques de catastrophes doivent s'appuyer sur une analyse de genre rigoureuse (besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons, répartition des rôles et responsabilités entre femmes et hommes, rapports sociaux de genre) afin de s'assurer qu'elles s'attaquent aux inégalités de genre et à d'autres formes d'exclusion sociale. Les responsables politiques doivent s'engager à améliorer la représentation et la participation pleine et entière des femmes et des groupes de femmes dotés d'une solide expertise, dont des représentant.e.s de la jeunesse, dans toutes les sessions de négociations internationales sur le climat et les plans climatiques nationaux. Une plus grande cohérence entre les engagements internationaux et les mesures prises au niveau national, une coordination institutionnelle accrue entre les ministères de l'Environnement et des Droits des femmes, une attention particulière portée au renforcement des capacités et la collecte de données ventilées par sexe et âge, et le fléchage de ressources financières dédiées contribueraient à une pleine intégration du genre dans la réponse climatique.

L'approche programmatique de CARE

Au cours de l'exercice fiscal 2019, les projets menés par CARE pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et lutter contre le changement climatique ont touché plus de 780 millions de femmes et de filles à travers le monde.

Les projets d'adaptation à base communautaire et de réduction des risques de catastrophes menés par CARE démontrent que lutter simultanément contre les inégalités de genre et le changement climatique n'est pas seulement possible, mais nécessaire ; et que les hommes et les femmes jouent des rôles complémentaires en faveur de la résilience des communautés face aux impacts climatiques. Mieux nous comprenons comment les rôles assignés aux individus en fonction de leur genre et les relations de pouvoir entre les sexes influencent le niveau de vulnérabilité de chacun.e au changement climatique et les options dont chacun.e dispose pour y faire face, mieux nous pouvons développer des actions pertinentes. CARE veille à ce que les femmes disposent de l'assurance et des outils nécessaires pour prendre part aux décisions liées à la réponse à la crise climatique et à ce que toutes les politiques, plans et pratiques visant à lutter contre le changement climatique, réduire les risques de catastrophes et augmenter la résilience prennent en compte et remettent en question les dynamiques de genre et les normes sociales. CARE joue aussi un rôle central dans le plaidoyer en faveur de politiques publiques et de mesures nationales et internationales intégrant pleinement

ELLE A SA TERRE, ELLE A UN AVENIR RÉORGANISER DES GROUPES COMMUNAUTAIRES POUR GARANTIR L'ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE AU MALI

Au Mali, le delta intérieur du Niger et le bassin du Sourou forment une grande oasis de verdure à la lisière du Sahara, et fournissent des moyens d'existence à deux millions de personnes. Malheureusement, les précieuses ressources naturelles fournies par l'oasis sont menacées, mettant en péril les vies et cultures des personnes qui en dépendent. Les agriculteurs et agricultrices, les éleveurs et les éleveuses, les pêcheurs et les pêcheuses dépendent tous et toutes des ressources du delta et du bassin mais ont des besoins différents pouvant entraîner des conflits concernant l'usage des terres. Ces dernières années, les rendements et la production ont diminué à cause de la surexploitation des bassins, de pratiques de pêche non durables, de la dégradation de l'environnement et d'inondations et sécheresses à répétition. Cette situation rend la population locale, et surtout les femmes, les enfants et les personnes âgées, vulnérables à la pauvreté croissante et les expose aux chocs et aux stress climatiques. Certains sont même forcés de fuir leurs foyers.

Le programme « Partenaires pour la résilience » mis en place au Mali a permis de réorganiser les groupes communautaires existants en coalitions, depuis le village et la municipalité jusqu'au niveau de la province. La terre est le principal moyen de production et y avoir accès garantit le contrôle des ressources, alimentaires et autres. Par conséquent, le programme se concentre sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile à résoudre les conflits concernant l'usage des terres. Le programme porte une attention particulière à la formation des coalitions au régime foncier et aux législations qui en découlent, notamment pour s'attaquer aux normes sociales empêchant les femmes de cultiver une parcelle de terre suite au décès de leur mari. Forts de ces nouvelles connaissances, les membres des coalitions ont été à même de plaider en faveur d'une application rigoureuse des lois. Ils ont ainsi réussi leur lobbying auprès des élus, des chefs traditionnels et des propriétaires terriens qui ont accepté d'attribuer des terres aux femmes, et de leur établir des titres officiels de propriété. Les femmes ont alors pu investir dans leurs terres pour cultiver des légumes, ce qui leur a permis de diversifier leurs sources de revenus et d'interagir directement avec les élus. Les femmes ont gagné confiance en elles, commencé à prendre leurs propres décisions et certaines ont même créé des syndicats de femmes dans leurs villages ou rejoint des conseils municipaux. Lorsque les femmes possèdent officiellement des terres, elles peuvent investir en toute sécurité et les communautés deviennent plus résilientes.

« WHERE THE RAIN FALLS » : RENFORCER L'AUTONOMIE DES FEMMES ISSUES DES MINORITÉS ETHNIQUES POUR QU'ELLES PILOTENT L'ADAPTATION DE LEURS COMMUNAUTÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN INDE ET THAÏLANDE



© Marie Leroy/CARE

Les phénomènes météorologiques extrêmes et les stress environnementaux provoqués par le changement climatique touchent de manière disproportionnée les petits agriculteurs et petites agricultrices qui dépendent d'une bonne pluviométrie pour garantir leurs récoltes. Les minorités ethniques et les membres marginalisés des communautés, comme les femmes, sont particulièrement vulnérables. C'est dans ce contexte que CARE a lancé le projet « Where the rain falls » en 2011 qui a commencé par la réalisation d'un travail de recherche approfondi et a débouché sur la mise en

œuvre de projets pilotes d'adaptation à base communautaire en Inde et en Thaïlande. Le projet a conduit à la création de groupes de travail dans les communautés, caractérisés par une représentation d'au moins 50% de femmes et l'inclusion d'individus issus des minorités ethniques. Ces groupes ont développé des plans d'action communautaires à travers lesquels ils ont identifié les principales problématiques et priorités des communautés en matière de gestion des ressources naturelles, de diversification des sources de revenu et d'adaptation au changement climatique (notamment les pratiques agricoles durables). En parallèle, les communautés ont été formées sur les impacts du changement climatique et l'analyse des données climatiques afin d'aider les agriculteurs et agricultrices à prendre les meilleures décisions pour leurs récoltes en fonction des risques de phénomènes météorologiques extrêmes.

Cette approche a favorisé un portage commun du projet par les membres d'une communauté. Le projet a également contribué à renforcer la résilience des agricultrices en les formant aux techniques agricoles durables et en leur apprenant à occuper des fonctions de responsabilité. Cela a permis aux femmes de participer activement aux organes locaux de gouvernance et à faciliter leur accès aux capitaux, marchés et services, et de créer des canaux de soutien au sein des communautés et des foyers, favorisant des prises de décisions plus équitables. Comparé aux villages dans lesquels le projet n'a pas été mis en place, le rôle des femmes dans les communautés ciblées est perçu de manière plus positive, la confiance en elles des femmes pour soulever des problèmes en public et participer aux prises de décisions communautaires s'est accrue.

CONTACTS :

SVEN HARMELING

Responsable Plaidoyer de la Plateforme
Changement climatique et résilience de CARE
International (CCRP)
sharmeling@careclimatechange.org

CAMILLA SCHRAMEK

Responsable Communication de la Plateforme
Changement climatique et résilience de CARE
International (CCRP)
cschramek@careclimatechange.org

www.careclimatechange.org

Notes de fin

- Oxfam (2015) Extreme Carbon Inequality https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/file_attachments/mb-extreme-carbon-inequality-021215-en.pdf
- Jonah Busch (2015), Climate Change and Development in Three Charts, https://www.cgdev.org/blog/climate-change-and-development-three-charts#_edn1
- PAM (2019) The State of Food Security and Nutrition in the World (SOFI) : Safeguarding against economic slowdowns and downturns : <https://www.wfp.org/publications/2019-state-food-security-and-nutrition-world-sofi-safeguarding-against-economic>
- Le Conseil norvégien pour les réfugiés (Norwegian Refugee Council) : <https://www.nrc.no/what-we-do/speaking-up-for-rights/climate-change/>
- PNUD (2019) <https://twitter.com/UNDP/status/1121507679782961154?s=20>
- PNUD (2013) Gender and disaster risk reduction : <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/Gender%20and%20Environment/PB3-AP-Gender-and-disaster-risk-reduction.pdf>
- FAO (2018) Tackling Climate Change through Rural Women's Empowerment <http://www.fao.org/3/ca0178en/CA0178EN.pdf>
- Mary Halton, BBC (2018) Climate change impacts women more than men : <https://www.bbc.com/news/science-environment-43294221>

- PNUD (2016) Gender and Climate Finance Policy Brief : <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/gender/Gender%20and%20Environment/UNDP%20Gender%20and%20Climate%20Finance%20Policy%20Brief%205-WEB.pdf>
- Banque Mondiale (2015), Shock Waves : Managing the Impacts of Climate Change on Poverty, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/22787/9781464806735.pdf?sequence=13&isAllowed=y>
- PNUE (2019), Emissions Gap Report 2019- Global progress report on climate action <https://www.unenvironment.org/interactive/emissions-gap-report/2019/>
- Commission globale sur l'adaptation (2019), Adapt Now : A global call for leadership on climate resilience : https://cdn.gca.org/assets/2019-09/GlobalCommission_Report_FINAL.pdf
- OCDE (2018), Climate finance from developed to developing countries : 2013-17 public flows, OCDE Publishing <https://www.oecd.org/environment/cc/Climate-finance-from-developed-to-developing-countries-Public-flows-in-2013-17.pdf>
- Les marqueurs genre de l'OCDE sont les mesures disponibles les plus pratiques, malgré leurs limites. Un objectif raisonnable consisterait à allouer 85 % de tous les financements pour l'adaptation à des projets répondant aux exigences du marqueur 1 (égalité des genres comme objectif significatif) dont au moins 20 % allant même jusqu'à répondre aux exigences du marqueur 2 (égalité des genres comme objectif principal) : <https://www.oecd.org/dac/gender-development/dac-gender-equality-marker.htm>